

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

MARDI 03 AVRIL 2018

Date de convocation : 26/03/2018

2018 - 022

Nombre de Conseillers :

en exercice : 10

en présence : 9

votants : 9

L'an deux mil dix-huit, le trois du mois d'avril à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Daniel CHARLET, Maire.

Etaient présents : D. CHARLET, P. LEFEBVRE, P. FRASQUET, F. LOIFERT, M. DEGAUCHY, C. FORMONT, R. LETOMBE, M.A. DUPUIS, C. CAPELLE,

Absents excusés : V. LEROY

Absents non excusés : /

Procurations : /

Le secrétariat a été assuré par : C. CAPELLE

DELIBERATION N°22 : CONTRAT D'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS ET DE LA HOTTE DE LA CUISINE DE LA SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les installations techniques de la salle polyvalente (hotte, équipements frigorifiques, équipements électriques, équipements hydrauliques et gaz) doivent être vérifiées annuellement.

Il présente un devis de la société CLC Nord-Est pour la visite de contrôle annuelle des équipements d'un montant de 230,00€ HT soit 276,00€ TTC et un devis de la société Hygiène Pro Services pour le nettoyage annuel et le dégraissage des extractions de cuisine d'un montant de 358,00€ HT soit 429,60€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner son accord pour société CLC Nord-Est pour la visite de contrôle annuelle des équipements d'un montant de 230,00€ HT soit 276,00€ TTC et la société Hygiène Pro Services pour le nettoyage annuel et le dégraissage des extractions de cuisine d'un montant de 358,00€ HT soit 429,60€ TTC. Il charge Monsieur le Maire d'effectuer les formalités et l'autorise à signer tous les documents afférents à ce dossier

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 03 avril 2018.

Le Maire,

Daniël CHARLET

